

SERVICE — SÉCURITÉ — SATISFACTION

# ASSURANCES

— DE TOUS GENRES —

## G.-J. ERNEST CÔTÉ

AGENT-CHEF  
DISTRICT DE QUEBEC

### PRUDENTIAL

Assurance Co., Limited

Londres Angleterre

Fondée en 1848

La plus puissante compagnie de l'Empire Britannique

**ACTIF \$1,579,618,855.<sup>00</sup>**

A l'épreuve de tout désastre

**AU DELA DE \$40,000,000.00 INVESTIS AU CANADA**



### BUREAUX

431-433, Saint-Jean

Phone 2-1922

Sainte-Foy 9235



229, Saint-Joseph

Edifice "Quebec Power"

Phone 9614

"30 ans d'expérience en assurance"

J.-ROLLAND CÔTÉ — AGENTS — GASTON CÔTÉ

# RENÉ TALBOT LIMITÉE

Marchands et agents de manufactures

## CAOUTCHOUC, MATERIEL D'INCENDIE, MACHINERIE

Distributeurs

THE B. F. GOODRICH RUBBER COMPANY OF CANADA,  
LIMITED

Chaussures en caoutchouc HI-PRESS, Pneus Goodrich  
Safety Silvertown, Boyaux de toutes catégories, Cour-  
roies, Paquetages, etc.

MACHINERIES POUR

**Contracteurs, Municipalités, Prospecteurs.**

Distributeurs

DOMINION ROAD MACHINERY COMPANY, LIMITED.

Machineries de toutes catégories pour la construction  
et l'entretien des chemins.

LONDON CONCRETE MACHINERY COMPANY, LIMITED.

Malaxeurs - Elévateurs - Brouettes

GARDNER & DENVER COMPANY.

compresseurs à air de toutes sortes:

Malaxeurs, Engins à Gazoline, Concasseurs, Eléva-  
teurs, Compresseurs, Pompes, Machineries pour Mines,  
Machines à chemins.

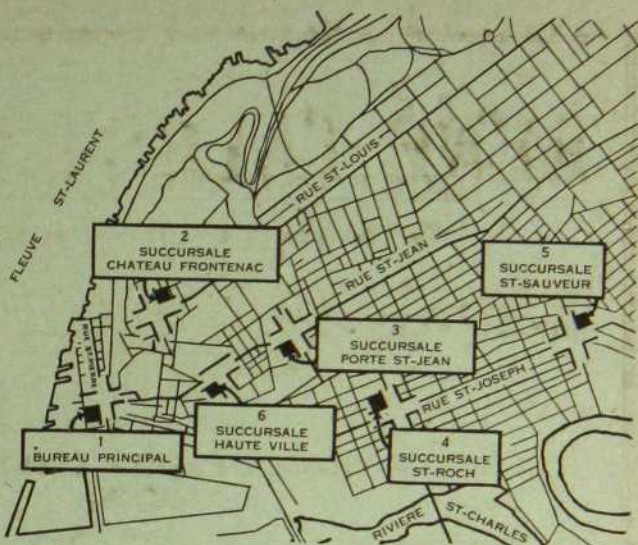
MATERIEL DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES:

Pompes à incendies "RICHELIEU" — "LAFRANCE".  
Echelles, Voitures à Boyaux, Extincteurs, Appareils et  
accessoires pour département de Feu.

**205, rue St-Paul - Québec**

Téléphone 2-3684.

*P*artout où  
vous demeurez  
à QUEBEC  
. . . il y a  
une succursale de la Banque de  
Montréal à votre service . . . .



- pour garder votre argent et le faire fructifier;
- pour garder en sécurité vos valeurs, contrats, bijoux et autres objets de prix;
- pour effectuer des remises par la poste, par T.S.F. ou par câble, dans toutes les parties du monde;
- pour vous procurer vos fonds de voyage sous une forme utilisable dans le monde entier;
- pour vous aider dans toutes vos affaires de banque.

et à LEVIS

La succursale de la BANQUE DE MONTREAL est située au coin de l'Ave. Laurier et de la rue Commerciale.

# BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817



"UNE BANQUE QUI FAIT BON ACCUEIL AUX PETITS DÉPOSANTS"

# TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS

AGENCE DE TRANSFERTS

AGENCE D'IMMEUBLES

FIDUCIE



Sur demande, il nous sera agréable de vous adresser l'une ou l'autre de nos brochures intitulées :

“Les Sociétés de Trust” — origine, rôle, fonctions.

“Au Service du Public”

‘ Comment faire son Testament’



René Morin, N.P.,  
*Directeur-Général,*

112 Ouest, rue St-Jacques,  
*Montréal.*

Maurice Désy,  
*Gérant,*

71, rue St-Pierre,  
*Québec.*

1608

# QUÉBEC

1937

*Première charte municipale en 1831*

*Premier conseil de ville en 1833*

Première élection le 25 avril, 1833.—Première séance du conseil et élection du premier Maire de Québec le 1er mai, 1833.

## CONSEIL DE 1833

MAIRE:—ELZÉAR BÉDARD.

MEMBRES DU CONSEIL:

EBÉNÉZER BAIRD, St-Laurent,  
ELZÉAR BÉDARD, St-Louis,  
R.-E. CARON, Du Palais,  
CHARLES CAZEAU, St-Roch,  
PIERRE DASILVA, St-Laurent,  
CHARLES-M. DEFOY, Séminaire,  
CHARLES DEGUISE, St-Jean,  
JOHN MALCOLM FRASER, St-Louis,  
EDOUARD GLACKEMEYER, St-Charles,  
JOSEPH HAMEL, Des Carrières,

WILLIAM HENDERSON, St-Jean,  
JOSEPH LÉGARÉ, Jr, Du Palais,  
COLIN McCALLUM, St-Charles,  
JOACHIM MONDOR, Des Carrières,  
P.-M. PAQUET, St-Roch,  
JOSEPH PETITCLAIR, Sr, Séminaire,  
FRANÇOIS ROBITAILLE, Ste-Geneviève,  
MICHEL TESSIER, Ste-Geneviève,  
JEAN TOURANGEAU, Dorchester,  
JOSEPH TOURANGEAU, Dorchester.

## CONSEIL DE 1937-38

Son Honneur le MAIRE:—Monsieur J.-E. Grégoire, M.P.P.

Leader du Conseil:—M. l'échevin Edmond Trépanier.

Membres du Comité Administratif dont S. H. le Maire est président—MM. les échevins Pierre Bertrand, St-Sauveur No 2; Francis J. Dinan, Champlain No 1; Jules Gingras, Montcalm No 1; Chrysanthé Jobin, St-Jean-Baptiste No 1; L.-F. Martel, St-Roch No 1; Hubert Simard, Limoilou No 1.

Autres Membres du Conseil:—MM. les échevins Emile Boiteau, St-Jean-Baptiste No 2; Arthur Duval, St-Roch No 2; Philémon Garneau, St-Sauveur No 3; Tancrede Gignac, Limoilou No 2; Emile Morin, Montcalm No 2; Wilfrid Samson, Champlain No 2.

## APERÇU D'HISTOIRE MUNICIPALE

*Sous la domination française, en 1663, il y eut, dans la personne de Monsieur de Repentigny, un maire élu par ses concitoyens, dont le règne ne fut que de cinq mois, tant l'autorité royale à cette époque était despotique et hostile à tout mouvement populaire.*

*Sous la domination anglaise, les autorités militaires puis les juges de paix eurent les responsabilités de l'administration de la ville, jusqu'en 1833. On constate, en feuilletant l'histoire de notre ville, que, durant les deux sièges de Québec, en 1759 et en 1760, un Major Daine agissant comme maire avait servi d'intermédiaire entre les citoyens et les troupes anglaises.*

*Cent trois ans se sont écoulés depuis l'élection du premier conseil municipal de Québec, le 25 avril, 1833. De cette période cinquante-six années ont vu l'élection du maire par le Conseil, de 1833 à 1836, de 1842 à 1857 et de 1870 à 1908; six années, de 1836 à 1842, ont été marquées par la nomination de juges de paix, d'un maire, d'échevins et de conseillers; puis, durant quarante et un ans, de 1857 à 1870, et de 1908 jusqu'à nos jours, le choix du premier magistrat s'est fait par les contribuables, directement.*

*La première charte de la Cité de Québec porte la date de 1831; c'était le statut I Guillaume IV, chapitre 52, de la Province du Bas-Canada, sanctionné par Sa Majesté en Conseil le 12 avril, 1832, et proclamé, le 5 juin suivant, par Son Excellence le Gouverneur-en-Chef du Canada, Lord Aylmer. Cette charte expira en 1836 et l'administration de la Cité fut de nouveau confiée aux Juges de Paix, jusqu'en 1840.*

*Alors, la loi 4 Victoria, chapitre 35, divisait Québec en six quartiers, nommait le maire, six échevins et douze conseillers, par lettres patentes sous le grand sceau de la Province, pour rester en office jusqu'au premier décembre, 1842; les vacances devaient être remplies par le Conseil, s'il y avait lieu.*

*Le système représentatif s'est continué depuis cette année 1842, sans interruption, les élections ayant lieu tantôt annuellement, tantôt tous les deux ans.*

*Depuis 1928, un comité administratif présidé par S. H. le Maire remplace les anciens comités qui se répartissaient les responsabilités de la direction des départements municipaux.*

## MAIRES DE LA CITÉ DE QUÉBEC, DEPUIS 1833

	<i>Termes d'office</i>
BÉDARD, Elzéar.....	1833-34 (a)
CARON, René-Édouard.....	1834-36 (1)
“ “ “.....	1840-46 (b) (2)
STUART, George O'Kill.....	1846-50
BELLEAU, Narcisse-Fortunat.....	1850-53
TESSIER, Ulric-Joseph.....	1853-54
ALLEYN, Charles.....	1854-55
MORRIN, Joseph.....	1855-56
ROBITAILLE, Olivier.....	1856-57
MORRIN, Joseph.....	1857-58 (c)
LANGEVIN, Hector-Louis.....	1858-61
POPE, Thomas.....	1861-63
GUILLET dit TOURANGEAU, Adolphe.....	1863-66 (3)
CAUCHON, Joseph.....	1866-68
LEMESURIER, John.....	1868-69
HOSSACK, William.....	1869-70 (4)
GUILLET dit TOURANGEAU, Adolphe.....	1870 (5)
GARNEAU, Pierre.....	1870-74 (d) (6)
MURPHY, Owen.....	1874-78
CHAMBERS, Robert.....	1878-80
BROUSSEAU, Jean-Docile.....	1880-82
LANGELIER, François.....	1882-90
FRÉMONT, Jules-Joseph-Taschereau.....	1890-94
PARENT, Simon-Napoléon.....	1894-1906 (7)
TANGUAY, Georges.....	1906 (8)
GARNEAU, Georges.....	1906-10 (e)
DROUIN, Napoléon.....	1910-16
LAVIGUEUR, Henri-Edgar.....	1916-20
SAMSON, Joseph.....	1920-26
MARTIN, Valmont.....	1926-27
SIMARD, Téléphore.....	1927-28 (9)
AUGER, J.-Oscar.....	1928-30
LAVIGUEUR, Henri-Edgar.....	1930-34
GRÉGOIRE, J.-Ernest.....	1934-

(a) Le maire est élu par le Conseil.—(b) Depuis 1842, le maire est encore élu par le Conseil.—(c) M. Joseph Morrin inaugure le mode d'élection du maire par le peuple.—(d) M. Pierre Garneau marque le retour au mode d'élection du maire par le Conseil.—(e) M. Georges Garneau, fils du précédent, remet en vigueur, en 1908, l'élection du maire par le peuple.

(1) La première charte expire en 1836 et l'administration est confiée, de nouveau, aux juges de paix, jusqu'en 1840.—(2) Le maire et les membres du Conseil, en 1840, sont nommés par lettres patentes, sous le grand sceau de la Province, en vertu de l'Ordonnance 4 Victoria, chapitre 35, qui pourvoit à l'élection de leurs successeurs depuis 1842.—(3) Élu par le Conseil, le 3 juillet, 1863, pour finir le terme de M. Pope décédé le 29 juin.—(4) Élu par le Conseil, le 12 novembre 1869, pour finir le terme de M. Lemesurier devenu insolvable.—(5) Entre en fonctions le 1<sup>er</sup> janvier.—(6) Entre en fonctions le 2 mai de la même année.—(7) La démission de M. Parent, datée du 5 septembre, 1905, n'est acceptée que le 9 janvier, 1906.—(8) Élu par le Conseil, le 12 janvier, 1906, pour finir le terme de M. Parent.—(9) Élu par le Conseil, le 6 décembre, 1927, pour finir le terme de M. Martin nommé médecin municipal.

## FAITS CONCERNANT QUÉBEC

**La Capitale de la Province de Québec, depuis 1867**

**Siège du Gouvernement du Canada, avant la Confédération Canadienne**

---

Comme **CENTRE INDUSTRIEL**, Québec offre aux capitalistes des endroits incomparables pour l'établissement de nouvelles industries, à des prix abordables, des communications quotidiennes avec des districts agricoles très prospères sur les deux rives du fleuve St-Laurent, une population de plus de 145,000 âmes dans les limites mêmes de la ville, de plus de 300,000 dans un rayon de 50 milles, de plus de 400,000 dans un rayon de 100 milles, tous les ans, des centaines de milliers de visiteurs, un point de repère pour la distribution des ressources naturelles d'une immense région très fertile, les meilleures conditions de transport au Canada par voies ferrées, par eau et par des routes modernes, neuf chemins de fer assurant, tous les jours, des relations avec les réseaux de transport de toutes les parties de l'Amérique, de la main d'œuvre, au besoin, de tous les métiers, à des conditions avantageuses, du pouvoir électrique, aux proportions incalculables, qui peut être utilisé à des taux raisonnables.

Comme **PORT DE MER NATIONAL**, Québec peut abriter les flottes réunies des grandes puissances navales du monde, un outillage moderne, le terminus des plus gros transatlantiques, six milles de quais à eau profonde, de la navigation durant huit mois de l'année, des avantages naturels extraordinaires enrichis par des travaux qui ont coûté \$30,000,000. en 25 ans, des élévateurs à grain, des services d'immigration, de l'accommodation pour 22 des plus gros océaniques, à la fois.

Comme **VILLE DE TOURISME**, Québec offre un contraste frappant avec tout ce que l'on peut voir ailleurs, les traits distinctifs des antiques cités normandes, des endroits témoins de presque tous les événements importants de l'histoire du Canada, pendant des siècles, des paysages d'une beauté pittoresque insurpassée par Naples même dont la renommée est universelle, des monuments et des plaques commémoratives rappelant de nombreux faits d'un glorieux passé.

---

**Le système d'aqueduc fut inauguré en 1854 par le tuyau de 18 pouces; celui de 30 pouces date de 1885 et celui de quarante pouces de 1913.**

**La police municipale fut organisée en 1844.**

**La brigade du feu fut mise sur pied en 1866.**

## CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC

1936

Président.....ALFRED MAROIS,  
 1er Vice-Président....L.-A. LANGLOIS,  
 2ème Vice-Président...B. S. SCOTT,  
 Trésorier.....J.-W. BOULET,  
 Secrétaire.....HENRI LOUDIN.

Directeurs.....

TANCRÈDE AVARD,  
 J.-P. BELLAVANCE,  
 HENRI CLÉMENT,  
 AIMÉ DESROSIERS,  
 RAUL FORTIER,  
 P.-E. LAROCQUE,  
 NARCISSE MATTE,  
 A.-U. MATTE,  
 ADJUTOR MARCOUX,  
 JOS. MERCIER,  
 FRANÇOIS MORISSETTE,  
 J.-A. ROY.

### Section Junior de la Chambre de Commerce de Québec

Président.....ROBERT WOOD,  
 1er Vice-Président....MAURICE PAINCHAUD,  
 2ème Vice-Président...FRANÇOIS FORTIER,  
 Secrétaire-trésorier....ERNEST AUBRY.

Directeurs.....

PAUL AUDET,  
 RENÉ BLANCHET,  
 RÉAL D'ANJOU,  
 HENRI CLÉMENT,  
 ROMÉO ROY.

La CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC est l'organisation de son genre la plus ancienne du Canada. Fondée en 1809, elle est, à Québec, la seule organisation qui doit son existence aux services qu'elle rend à toute la communauté, aux améliorations dans le commerce, à l'établissement de lois sociales et commerciales, ainsi qu'à l'encouragement général pour l'expansion et la prospérité.

## L'UTILITÉ D'UNE CHAMBRE DE COMMERCE

*Une Chambre de Commerce est une organisation composée d'hommes d'affaires et autres qui partagent leur point de vue, afin de promouvoir les intérêts commerciaux, industriels et civiques de leur ville. Elle est basée sur le principe bien connu que l'on peut accomplir plus en travaillant ensemble dans un but commun que tout effort individuel pourrait le faire*

*La Chambre de Commerce ne cherche pas à usurper les fonctions des autorités civiques ou autres mais à coopérer avec eux et les aider dans tous leurs problèmes spéciaux. Son travail consiste à se rendre compte de ces problèmes locaux, de préparer des plans pour leur solution et enfin agir pour les résoudre. Ces problèmes font partie du programme des activités de la Chambre de Commerce et des comités sont formés pour les mettre à exécution, pour améliorer certaines conditions qui en ont besoin et éliminer tous les défauts qui peuvent exister. Afin d'obtenir l'efficacité nécessaire, la Chambre de Commerce doit avoir des conseillers avisés, des hommes agressifs et des travailleurs enthousiastes.*

*Comme le bien-être des affaires, c'est-à-dire de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et des transports, touche de près le bien-être de la communauté dont la plupart de ses membres sont intéressés dans chacune de ces branches de commerce, la Chambre de Commerce porte tous ses efforts à l'amélioration des conditions commerciales.*

*Tant qu'il y aura une différence entre ce que Québec est une place pour vivre et travailler, et ce que Québec devrait devenir, il y a un énorme travail de coopération à accomplir. Tous les citoyens doivent pour cela mettre la main à la roue, car l'avenir de Québec est entre les mains de ses citoyens imbus d'esprit civique. C'est de cette façon que la Chambre de Commerce, avec un nombre de membres proportionné à la population de Québec, travaillant en qualité de citoyens et non comme représentants de telle ou telle classe ou clique, parviendra à l'avancement matériel auquel elle aspire, elle travaille et qu'elle devrait être en mesure d'obtenir.*

H. LOUDIN,

Secrétaire,

Chambre de Commerce de Québec.

# LA CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC

## SON HISTOIRE

L'intention d'avoir une Chambre de Commerce à Québec date de 1777.

Dans la dépêche du Gouverneur Carleton à Lord Germain du 9 mai 1777, il est dit: "Quelques marchands désirant remplacer les jurys par une Chambre de Commerce, vous trouverez ci-inclus un projet rédigé à cette fin."

Messrs. Short and Doughty ont eu la bonne idée de publier ce projet d'établissement d'une Chambre de Commerce dans leurs "Documents relatifs à l'Histoire constitutionnelle du Canada".

Cette Chambre de Commerce, d'après le projet envoyé à Lord Germain devait se composer de tous les marchands et trafiquants de la Ville et du District de Québec qu'ils fussent d'origine anglaise ou française.

Les prix d'entrée dans la Chambre de Commerce devait être de huit piastres espagnoles. La contribution annuelle devait être fixée ultérieurement.

Les Directeurs au nombre de vingt-cinq, devaient être élus tous les ans. Leur quorum était fixé à cinq membres. Les Officiers, de la Chambre c'est-à-dire un Président, un Vice-Président, un Secrétaire et un Trésorier devaient être choisis parmi les Directeurs.

Le paragraphe suivant du projet donne une bonne idée de l'objet de l'Association que l'on voulait fonder:

"Les Directeurs de la Chambre de Commerce ainsi établie constitueront un conseil d'Arbitres, autorisés à décider, au meilleur de leurs connaissances et de leur jugement, toutes les contestations en matières commerciales qui leur seront soumises du consentement mutuel des parties. La décision rendue dans un certain délai par une majorité de cinq ou une plus grande majorité des Directeurs siégeants sera finale dans toute contestation au sujet d'une somme n'excédant pas cinquante louis, cours d'Halifax; mais si la somme excède ce chiffre, l'une ou l'autre des parties contendantes pourra en appeler à tout le conseil dont les Membres seront convoqués à cet effet. Le Conseil ne sera au complet que si les vingt-cinq Directeurs sont présents et la décision rendue par le Conseil au complet ou par la majorité de ses Membres sera finale et sans appel."

La Chambre de Commerce devait former une corporation avec le droit de poursuivre et d'être poursuivie devant toute cour d'archives, de posséder des fonds, d'accepter des dotations et d'accorder des primes pour l'encouragement du commerce et de l'agriculture.

Il faut croire que ce projet d'établissement d'une Chambre de Commerce n'alla pas à Lord Germain puisqu'il ne prit même pas la peine d'en parler au Gouverneur Carleton. Les marchands de Québec dépendant trop du Gouvernement de la Métropole pour agir sans son assentiment, abandonnèrent donc leur projet qui ne fut repris que plus de trente ans plus tard.

C'est le 21 février 1809 qu'une réunion publique de marchands avait lieu dans l'hôtel Union, qui venait d'être érigé (emplacement actuel du bloc Morgan), coin des rues du Fort et Ste-Anne, dans le but d'organiser à Québec un Comité de Commerce qui devait collaborer avec un Comité semblable récemment formé à Halifax, N.E.

Les lettres et documents envoyés à cet effet à Messieurs Irvine MacNaught & Co., marchands de Québec, par le Comité de Commerce de Halifax, N.E., furent adressées en décembre 1808 et arrivèrent à Québec, le 20 février 1809, après avoir pris deux mois entiers pour se rendre à Québec.

Les marchands de Halifax suggéraient aux hommes d'affaires de Québec et de Montréal de se former en association pour, de concert avec eux, obtenir du Gouvernement de la Grande Bretagne aide et protection afin de supplanter les négociants des Etats-Unis dans le commerce qu'ils faisaient avec les Antilles. Le Committee of Trade de Halifax demandait aussi la nomination de Nathaniel Atcheson, l'auteur de "American Encroachments" comme représentant ou Agent en Angleterre des Provinces de Québec et de Nouvelle-Ecosse.

Les membres de ce premier Comité de Commerce, réellement les pères de notre institution, étaient Messieurs James Irvine, John Blackwood, David D. Munro, John Painter, John Mure, John Glass, John Paterson.

Le 27 février 1809, un Comité de Commerce était également organisé à Montréal, sur la demande de l'organisation de Québec.

Le 8 mai, 1822, le Comité de Commerce de Québec était réorganisé avec treize membres au lieu de sept.

Le 13 décembre, 1825, le Comité de Commerce était encore réorganisé avec des règlements réguliers par écrit.

Des assemblées avaient lieu les 1er et 3e vendredis de chaque mois à 10 heures du matin, dans la bâtisse de la Bourse.

Le 10 avril, 1841, un Comité composé de Messieurs Bond, Leaycraft et Langlois, était nommé pour préparer une demande d'incorporation pour la Chambre de Commerce de Québec auprès du Gouvernement Provincial.

Le 18 septembre, 1841, un acte d'incorporation pour la Chambre de Commerce de Québec était soumis à l'assentiment de Sa Majesté, et mis de côté "pour signification au plaisir de Sa Majesté."

Le 19 mars, 1842, l'assentiment royal était proclamé par Son Excellence Sir Charles Bagot, Gouverneur Général.

Le 25 avril 1842, l'Honorable M. W. Walker était élu Président de la Chambre de Commerce de Québec.

Les Membres du Conseil étaient au nombre de dix seulement au lieu de douze aujourd'hui, et il n'y avait qu'un seul Vice-Président.

Les assemblées générales n'avaient lieu que tous les trois mois. La souscription annuelle des membres était de deux guinées.

A l'assemblée annuelle d'avril 1857, on trouvait parmi les membres présents, les noms de cinq marchands canadiens-français: C. Têtu, L. Têtu, J. Tessier, E. Chinic et H.-G. Simard; ce dernier fut alors élu Vice-Président.

Le 23 février, 1897, la bâtisse de la Bourse de Québec, était achetée, à une vente par le shérif, par la Chambre de Commerce de Québec, pour y établir ses quartiers-généraux permanents.

#### SON ORGANISATION—SES ACTIVITES

La Chambre de Commerce de Québec, comme toute organisation similaire, est dirigée par un Conseil Exécutif composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un trésorier, d'un secrétaire et d'un Comité de douze membres.

Cette organisation représente tous les hommes d'affaires dans toutes les branches du commerce. Elle a le poids du nombre. Elle représente le commerce dans toutes ces ramifications, et son influence est telle que ses conseils sont requis dans le domaine des affaires municipales, provinciales et fédérales. L'on tient compte de son opinion collective ainsi que de ses demandes.

Les officiers et les membres du Conseil sont élus tous les ans: des comités sont aussi formés chaque année dans le but de traiter des affaires d'importance vitale, telles, le commerce étranger, le commerce local, le développement industriel, l'immigration, la législation, l'assurance, le service public, la taxe, les transports, les douanes, etc., etc.

Bref, il ne se produit aucun mouvement important pouvant affecter les hommes d'affaires de Québec, sans que la Chambre de Commerce y prenne une part active et même agressive.

L'essor de la ville de Québec vers le développement, son importance toujours croissante, la complexité de son commerce, intensifient l'intérêt des hommes d'affaires dont les efforts convergent vers un but commun.

*La Chambre de Commerce de Québec,*  
H. LOUDIN, Secrétaire.

#### LISTE DES PRÉSIDENTS DU COMITÉ DE COMMERCE ET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DEPUIS 1809

COMITE DE COMMERCE		1838		Hon. Wm. Walker		1841	
CHAMBRE DE COMMERCE							
T. Ledroit	Avril	1888	Sir Wm. Price	Janv.	1903	J. T. Ross	Janv. 1919
Hon. H. Turner	Déc.	1889	P. J. Bazin	Juin	1904	"	" 1920
"	"	1890	Wm. Power	Janv.	1905	J. H. Fortier	" 1921
"	"	1891	Hon. Geo. E. Amyot	"	1906	A. J. Welch	" 1922
V. Châteaufort	"	1892	"	"	1907	Ed. G. Tanguay	" 1923
"	"	1893	Maj. T.S. Hethrington	"	1908	"	" 1924
Thos. Brodie	"	1894	"	"	1909	Septimus Barrow	Fév. 1925
"	Déc. 23 mai 1894	"	G.-A. Vandry	"	1910	J. S. Royer	" 1926
E. B. Garneau	Mai	1894	"	"	1911	"	" 1927
"	Ré-élu. Déc.	1894	Wm. A. Marsh	"	1912	J. A. McManamy	" 1928
Hon. R. R. Dobell	"	1895	"	"	1913	A.-C. Picard	" 1929
"	"	1896	Joseph Picard	"	1914	A. G. Penney	" 1930-31
H. Ed. Dupré	"	1897	"	"	1915	Victor Châteaufort	" 1932
Montflore Joseph	"	1898	J. G. Scott	"	1916	R. M. Watson	" 1933
"	"	1900	"	"	1917	Alf. Marois	" 1934-36
Geo. Tanguay	Janv.	1901	O. W. Bédard	"	1918	L. A. Langlois	" 1937
"	"	1902	"	"	"	"	"